

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00053

Numéro SIREN : 456 500 537

Nom ou dénomination : DALKIA

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2023 sous le numéro de dépôt 2334

*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le quinze décembre à dix-sept heures,

Les administrateurs de la Société Dalkia se sont réunis par visioconférence, sur convocation de la Présidente.

Sont présents ou représentés :

- Madame Sylvie JÉHANNO	Administratrice et Présidente-Directrice Générale
- Monsieur Marc BENAYOUN	Administrateur
- Madame Agnès DUMONT	Administratrice
- Madame Pascale GRANOTIER	Administratrice
- Madame Marie-Chantal MAREMMANI	Administratrice salariée
- Monsieur Brice MELLIES	Administrateur salarié
- Monsieur Michel TALBOT	Administrateur salarié
- Monsieur Hafid TAGNAOUTI	Secrétaire du CSE Central

Est absente et excusée :

- Madame Florence SCHREIBER	Administratrice
-----------------------------	-----------------

Assistent à la réunion :

- Madame Vinciane BEURLET	Directrice des Ressources Humaines
- Monsieur Serge BURTIN	Directeur Technique et Opérations
- Monsieur Yannick DUPORT	Directeur Commerce et International
- Monsieur Denis ROUHIER	Directeur Financier Groupe
- Madame Agnès BERTRAND	Directrice Juridique Groupe
- Madame Marie-Alix LE BOULANGER	Juriste

Constatant que le quorum est réuni et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, la Présidente ouvre la séance à dix-sept heures.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de ce Conseil :

... /

2. Démission d'un administrateur – Nomination d'un nouvel administrateur

... /

2. Démission d'un administrateur – Nomination d'un nouvel administrateur

La Présidente informe les membres du Conseil d'administration que Monsieur Jean-Bernard LÉVY a présenté sa démission de son mandat d'administrateur de la société en date du 23 novembre 2022.

Le Conseil d'administration prend acte de cette démission.

La Présidente rappelle que le nombre d'administrateurs actuellement en fonction étant supérieur au minimum légal, en application des dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce, le Conseil d'administration a la faculté de procéder à une nomination d'administrateur à titre provisoire.

La Présidente propose, en conséquence, la cooptation de Monsieur Luc RÉMONT.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-24 du Code de commerce, coopte à l'unanimité en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard LÉVY démissionnaire :

Monsieur Luc RÉMONT

Né le 07/09/1969 à Nancy

Demeurant : 34 boulevard Franklin Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison.

La Présidente précise que le mandat d'administrateur de Monsieur Luc RÉMONT lui sera conféré pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Présidente indique que Monsieur Luc RÉMONT a fait savoir par avance qu'il accepterait ces fonctions ayant déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soumettre cette nomination à la ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

... /

CERTIFIE CONFORME PAR
La Présidente-Directrice Générale

